



## **LA RUE N'EST PAS FAITE POUR ETRE HABITEE**

## **PLUSIEURS CENTAINES DE PERSONNES A LA RUE.**

## **88 PLACES SUPPRIMEES AU FOYER LEYDET !**

**Le mercredi 31 octobre, à 12h30, rassemblons nous devant la Direction Départementale de la Cohésion Sociale, Espace Rodesse, 103 rue Belleville.**

Chaque nuit, plusieurs centaines de personnes, isolées, couples, familles avec enfants, sont contraintes de passer la nuit dans la rue, faute de place d'hébergement.

Il y a quelques jours, le 115 était dans l'impossibilité de proposer une solution d'hébergement à plus de 150 personnes. Sans compter celles et ceux qui ont abandonné l'idée d'appeler le 115, épuisés d'être confrontés au manque de place d'accueil d'urgence.

En Gironde, ce sont donc plusieurs centaines de personnes sans domicile, en demande d'hébergement, qui sont laissées à la rue. Elles s'y épuisent, s'y désocialisent, et y meurent parfois.

Face à ce terrible constat, la réponse de l'appareil politique est affligeante. Loin de toute considération humaniste, elle est uniquement financière. 88 places supprimées au Centre d'Accueil d'Urgence Leydet sur les 152 existantes. La fermeture du foyer Noutary, géré par nos collègues du Samu social, qui accueillait une dizaine de personnes. Et donc autant de personnes sans domicile remises à la rue.

Contrat de retour à l'équilibre financier, financements insuffisants, voilà les réponses qui nous sont apportées.

Rappelons aussi la loi Molle du 27 mars 2009, qui précise dans son article 73 que **« Toute personne accueillie dans une structure d'hébergement d'urgence doit pouvoir y bénéficier d'un accompagnement personnalisé et y demeurer, dès lors qu'elle le souhaite, jusqu'à ce qu'une orientation lui soit proposée. Cette orientation est effectuée vers une structure d'hébergement stable ou de soins, ou vers un logement, adaptés à sa situation ».**

L'appareil politique bafoue et piétine cette loi, et agit dans la plus grande illégalité en remettant des personnes à la rue.

Le 31 octobre, à la veille du dispositif hivernal, la DDCS va tenter un énième écran de fumée, en annonçant l'ouverture de places d'urgence dans le cadre du dispositif hivernal. Et ainsi

essayer de convaincre l'opinion publique que les personnes sans domicile ne sont pas oubliées.

Ne les laissons pas faire de la com' sur le dos des personnes sans domicile, quand le thermomètre commence à chuter.

Ces places d'accueil d'urgence seront les bienvenues, mais ne répondent pas à la demande des personnes sans domicile et des professionnels de l'urgence sociale : la création de places pérennes, avec les moyens techniques et humains associés, afin de proposer une prise en charge adaptée aux problématiques des personnes accueillies.

**Professionnels de l'urgence sociale, sympathisants, militants, citoyens, chaque personne se sentant concernée et révoltée par la politique inhumaine et illégale apportée à la situation des personnes sans domicile fixe, sera la bienvenue.**

**Portons la voix et la colère des personnes sans domicile que nous rencontrons chaque jour.**

**Ce rassemblement ne doit pas être muet : banderoles, pancartes, cornes de brume, sifflets... Tout moyen permettant d'être vus, entendus, et de dénoncer haut et fort cette situation.**